

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 1

**Résolutions adoptées à la 553^e séance
(réunion extraordinaire) tenue le 7 juillet 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 28 septembre 2009

CU-553-5 CAMPUS OUTREMONT

Le Conseil de l'Université :

1. prend acte des principaux termes de l'entente de principe à intervenir avec la Ville de Montréal concernant le projet de campus à la gare de triage Outremont, selon le document A-2/553^e/218 et les documents afférents.
2. approuve le principe et les bases d'une telle entente.
3. mandate le Comité exécutif afin qu'il autorise la signature :
 - de cette entente de principe;
 - le cas échéant, de toute entente *ad hoc* sur des éléments particuliers;
 - de l'Entente sur les conditions de réalisation;
 - de tout autre document pertinent et nécessaire pour donner plein effet à ces ententes.
4. désigne le recteur et la secrétaire générale comme cosignataires de l'entente de principe avec la Ville de Montréal pour et au nom de l'Université de Montréal.

CU-553-7 NOMINATION AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil de l'Université nomme M. André Ferron membre du Comité des ressources humaines pour un mandat d'une durée de quatre ans, débutant le 7 juillet 2009 et se terminant le 31 mai 2013, mais ne dépassant pas la durée de son mandat au Conseil.

La secrétaire générale,

Francine Verrier